

## Séance du 26 janvier 2012

-----

### Convocation du 18/01/2012

L'an deux mille douze, le vingt-six janvier, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

**Etaient présents** : CARDINI Rosaire, CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, DUCASSE Isabelle, FORNASARI Jean-Claude, LESPORTES Chantal, MARTET Gérard, SOKOLOWSKI Thierry, STERVINOU Francine, TROUVE Jacky,

**Etaient excusés** : BELLOC Hélène, PINÇON Laurent, MOIZO Emmanuel, TOFFOLI Lionel.

Monsieur FORNASARI Jean-Claude est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

### **Ordre du jour de la convocation** :

- 1 – Point financier 2011.
- 2 – Point sur les dossiers de travaux.
- 3 – Financement de l'aire de loisirs.
- 4 – Stage de formation des agents
- 5 – Vente de terrain
- 6 - Questions diverses

Le point financier découlant directement des travaux réalisés ou à venir, Monsieur le Maire demande que l'ordre des questions de l'ordre du jour soit modifié : il souhaite aborder la question 1 après les questions 2 et 3. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **1- Point définitif sur les travaux réalisés en 2011**

Monsieur le Maire informe le Conseil :

La construction des vestiaires du gymnase a coûté 204412.01€. Après avoir déduit le FCTVA et les 123410,00€ de subventions (Conseil général : 45325€, DETR : 30582€, VGA : 47503€), il restera 47503€ à autofinancer par la Commune.

La réalisation des trottoirs et de la signalisation a coûté 92281.72€. Après avoir déduit le FCTVA et les 53838.95€ de subventions (Conseil général : 11423.74€, DETR : 15431.73€, VGA : 23319.68€, Amende de police : 3663.80€), il restera 23319.68€ à autofinancer par la Commune.

## **2- Financement de l'Aire de loisirs**

Monsieur le Maire informe le Conseil :

A ce jour, le total des devis est de 137071.66€ ht. Ces dépenses seraient financées par 92795.08€ de subventions diverses et un autofinancement de 44276.58€.

Les subventions proviendraient de l'Etat (DETR), du Conseil général et de VGA. Elles sont variées car calculées selon différents taux en fonction de la nature des travaux (infrastructures,

tourisme, équipement sportif...). D'autres subventions sont attendues (fonds européens et réserve parlementaire) qui viendront alléger la somme qui reste à la charge de la Commune.

### **3- Point financier sur l'exercice 2011**

Monsieur le Maire rend compte de la visite qu'il a faite au Trésorier de Tonneins, pour examiner l'état des finances à la fin de l'exercice 2011. Il ressort un déficit de 98733€ en investissement qui est normal compte-tenu du fait que tous les travaux d'investissement ont été payés, mais que la majorité des subventions n'ont pas été perçues. Si on y rajoute les restes à réaliser excédentaires de 118200€, cette section présente un excédent de 19466€. Il ressort un excédent de 13156€ en section de fonctionnement.

Le résultat est satisfaisant puisqu'il a été réalisé pour environ 400000€ de travaux d'investissement en 4 ans sans faire appel à l'emprunt, le produit de la vente de l'ancienne Mairie et de l'ancien presbytère ayant aidé au financement de ces opérations (trottoirs et signalétique, vestiaires du gymnase, partie de la réhabilitation de l'assainissement du complexe communal, WC publics, mise aux normes de la salle des Fêtes, réfection des toitures de l'école, lotissements de Las bartotes et de Roche).

### **4 – Stage de formation des agents**

Monsieur le Maire présente au Conseil des demandes de Mmes Barrière et Payet et M Correch concernant des stages de formation continue correspondant directement à leur activité professionnelle. Leurs demandes seront transmises à l'organisme formateur avec un avis favorable.

### **5 – Vente de terrain agricole**

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur TOMIET a refusé l'offre qui lui était faite de lui céder la parcelle ZW10 d'une contenance de 4099m<sup>2</sup> pour un montant de 3000€. Il ne veut pas aller au delà de 2800€.

Monsieur MARTET Gérard, adjoint au Maire, se propose d'en faire l'acquisition pour 3000€. Monsieur le Maire lui demande alors de quitter la salle de réunion afin que le Conseil puisse, valablement, délibérer et prendre une décision à ce sujet.

Après délibération, le Conseil décide, à l'unanimité, de céder cette parcelle à Monsieur MARTET Gérard pour le montant de 3000€ et délègue à Monsieur le Maire tout pouvoir pour mener à bien cette cession.

### **6 - Questions diverses**

#### **a –Peupliers du cimetière de Vieux Varès**

Monsieur le Maire informe le Conseil que ce qui était prévu pour la taille des peupliers situés contre le mur de clôture du cimetière du Vieux Varès ne sera pas réalisé, car le propriétaire des arbres oppose qui prescription trentenaire qui semble devoir

s'appliquer. Monsieur le Maire prendra contact avec un juriste de VGA

**b –Affaire Desboeufs**

Monsieur Desboeufs devra, pour obtenir un branchement définitif, faire installer un coffret avec une prise électrique, cette installation devra avoir l'agrément du Consuel.

**c –Remplacement du personnel**

Madame CASSAN demandant à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, il faudra que la Commission du personnel se réunisse pour étudier un réaménagement des postes de garderie et de ménage.

**d – Entretien du chemin de La Blanche :**

Le chemin rural de La Blanche, mitoyen avec la Commune de Grateloup a besoin de travaux d'entretien. Madame le Maire de Grateloup a fait établir un devis de 3006€ HT. Après délibération, le Conseil décide de participer pour la moitié

**La séance est levée à 22 heures 45.**